



Le 24 novembre 2020,

Déclaration préalable à la CAP C

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les Elu.e.s Régionaux, Monsieur le Directeur Général des Services, Mesdames Messieurs les membres de l'Administration, cher.e.s collègues,

Tout d'abord, nous trouvons dommage que cette CAP si importante pour la carrière des agent.e.s ne puisse se tenir en présentiel, bien que conscients du contexte sanitaire peu propice à la tenue physique des instances. Le présentiel favorisant des débats et un dialogue social plus nourrit.

La CAP qui se tient aujourd'hui est la dernière dite « sur les avancements et promotion interne » à laquelle les représentant.e.s du personnel pourront assister.

À la suite des échanges avec Madame Vedel lors de la pré CAP, nous ne pouvons que nous réjouir de l'engagement pris par l'administration de maintenir lors des réunions préparatoire et technique pour la CAP d'avancement la présence des organisations syndicales.

Cette instance est également la dernière d'avancements de grade et de promotion interne du mandat de Madame la Présidente Delga et de son équipe régionale.

Pendant ce mandat, nous sommes bien conscients des avancés sociales dont les agent.e.s de la région ont pu bénéficier : l'obtention des tickets restaurants pour les ARL, l'alignement par le haut des salaires pour les agent.e.s du siège et les ARL et notamment pour les agent.e.s du siège et les ARL de l'ex Languedoc Roussillon, mais aussi pour les agent.e.s contractuels. Nous avons également pris note de la volonté de Madame la présidente Delga de déprécarisation des contractuels.

Mais en tant que représentant.e.s du personnel, il est de notre devoir de vous alerter sur certains points de cette CAP qui sont vécus par les agent.e.s comme une profonde injustice :

- **Les ratios qui sont loin d'être atteints sur les grades AAP1 et surtout pour ATP1 des établissements d'enseignements.** Cela fait maintenant de nombreuses années que nous dénonçons lors des CAP de fin d'année le non-respect des ratios et alors même que nous n'étions pas en période de crise sanitaire de la Covid.
En cette période de crise, les agent.e.s du siège ont démontré leur capacité d'adaptation pour assurer la continuité du service public régional et les ARL sont en première ligne, avec des protocoles renforcés et un manque de moyens et de personnels criants et étant en contact direct avec les élèves et le reste du personnel de l'éducation nationale.
Une augmentation des ratios pour les grades d'AAP1 et le grade ATP1 aurait été pour ces agent.e.s une reconnaissance dans l'accomplissement de leurs missions au service de l'intérêt général.
- **L'indicateur de technicité pour le passage au grade ATP1 des établissements d'enseignements est vécu comme une profonde injustice par les agent.e.s dit d'exécution.**
En effet, comment expliquer à ces agent.e.s qu'ils passent après leurs collègues ayant une technicité alors que ces agent.e.s dit d'exécution accomplissent quotidiennement les tâches les plus ingrates et difficiles dans les lycées (nettoyage des classes, plonge, renfort lors d'absence de leurs collègues). De plus, force est de constater que la grande majorité de ces agent.e.s sont des femmes, les promouvoir permettrait de lutter contre les inégalités femmes-hommes, une des priorités du mandat de la Présidente. Certes cette année pour l'avancement au grade de ATP1 un peu plus d'agent.e.s seront proposés mais cela est simplement du au fait que tous les agent.e.s promouvables avec une technicité sont déjà passés.
- **Le non-respect du principe de continuité de carrière dans le cadre d'un détachement demandé par un fonctionnaire,** en le privant notamment de son avancement alors même que cela est inscrit dans la loi.
- **Le fait que les agent.e.s en longue maladie ne soient pas proposés lors de cette CAP.** Pour ces agents qui sont atteints en général de lourdes pathologies (cancers...) et qui passent devant des experts, l'empêchement d'un déroulé de carrière est vécu comme une double peine.

Nous vous remercions pour votre attention.